

HOMMAGE À IVAN BERNIER

PAR DAVE ATKINSON

Les écrits d'Ivan Bernier étant accessibles, comme les faits saillants de sa longue et brillante carrière, notamment eu égard à son rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* (ci-après la *Convention*) de l'UNESCO, je n'y référerai pas ici; non plus que je ne tenterai de résumer une collaboration professionnelle de plus de 25 ans commuée depuis longtemps en une profonde amitié.

Plutôt partager ce que je pense d'Ivan Bernier au moyen de deux souvenirs gravés dans ma mémoire qui, pour anecdotiques qu'ils soient, exprimeront l'idée que je m'en fais et l'hommage que je veux lui rendre.

Premier souvenir, mai 1990. M. Bernier (il était mon patron à cette époque) et moi devions faire une conférence à l'Université Laval dans le cadre du Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS). Le sujet : les impacts du commerce international sur les cultures nationales, rien de moins. Un succès assuré, non? Non. Deux personnes se présentèrent... qui cherchaient le local où se tenait une autre conférence portant sur le harcèlement à l'Université, ou quelque chose du genre. Notre présentation est demeurée virtuelle. L'intérêt n'était pas là.

Qu'à cela ne tienne, Ivan Bernier savait que les enjeux soulevés étaient majeurs et l'avortement de cette conférence ne le dérangea pas (ce qui n'était pas mon cas!); il poursuivit ses activités de recherche en la matière et continua d'écrire abondamment sur le sujet. Disons qu'il n'était pas du genre à trouver ses thèmes de recherche dans l'actualité. La problématique était sérieuse et elle serait soulevée tôt ou tard. Qu'il avait raison!

Dans la seconde moitié des années 1990, quand les dessous de la négociation d'un Accord multilatéral sur les investissements (AMI) furent exposés au grand jour, il se produisit un engouement pour la problématique commerce/culture qui ne devait plus s'apaiser par la suite. L'AMI provoqua un éveil aux enjeux culturels soulevés non seulement par sa propre négociation, mais par toutes celles à venir, dont celle qui pointait à l'horizon à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Car la Conférence ministérielle de Seattle, à la fin de 1999, devait voir s'enclencher un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales qui finit d'alerter les milieux culturels, tout comme plusieurs milieux politiques, des dangers que ces négociations pouvaient faire peser sur les politiques culturelles et sur les mesures de soutien ou de protection en matière de culture. Il n'en fut pas autrement des pourparlers pour une zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA).

Jetez un coup d'œil sur les publications d'Ivan Bernier et sur ses communications à partir de la fin des années 1980 et tout au long des années 1990 et vous verrez ce que signifie « tracer la voie ».

Second souvenir, avril 2002, j'étais présent quand on a procédé au lancement d'un rapport signé par Ivan Bernier et Hélène Ruiz-Fabri pour le compte du Groupe de travail franco-québécois sur la diversité culturelle, rapport intitulé *Évaluation de la faisabilité juridique d'un instrument international sur la diversité culturelle*. Moment phare dans la marche qui a mené à l'adoption de la *Convention*, selon moi, car l'idée d'un instrument international s'imposa définitivement à partir de ce moment-là.

Pourtant, au départ, l'idée n'allait pas de soi. Loin de là. Il y avait beaucoup de réticences. Certains, même dans les milieux culturels, craignaient qu'un tel instrument détourne l'attention du besoin de prendre toutes les mesures possibles pour protéger la culture dans le cadre des négociations commerciales, qu'il s'agisse de refuser de prendre des engagements de libéralisation en matière de culture ou de demander l'inscription de clauses d'exemptions quand il était possible de le faire. Bien d'autres questions étaient

soulevées sur cet instrument. Où devrait-il être élaboré et hébergé pour être efficace? À l'OMC? À l'UNESCO? Pourrait-il s'agir d'un instrument autonome? D'autres, encore, spéculaient sur son contenu et l'annonçaient déjà trop complexe pour rallier beaucoup d'adhérents. Aujourd'hui, peu se souviennent des résistances à l'endroit de ce projet.

Pour vaincre ces résistances, il fallait persuader de la nécessité d'un tel instrument, il fallait démontrer le réalisme de l'entreprise et rallier les uns et les autres à son efficacité éventuelle. Et pour convaincre, il fallait des démonstrations réalistes, des explications claires et la force tranquille d'un pédagogue patient et crédible. Ce fut Ivan Bernier. Qui dut expliquer. Expliquer encore. Et expliquer toujours le bien-fondé et les avantages de cet instrument. Et le professeur Bernier ne se contentait pas de théoriser... Que non!

Me revient à l'esprit une réunion du Groupe de travail sur la diversité culturelle et la mondialisation du Réseau international sur la Politique culturelle (RIPC), tenue en novembre 2001, à Oslo. Et je revois cette séance lors de laquelle Ivan Bernier déposa une première esquisse de ce que pourrait être un éventuel instrument international sur la diversité culturelle. L'effet fut mémorable. Pour la première fois, l'idée contestée d'un instrument s'incarnait dans un texte. Pour la première fois, on « voyait » ce que pourrait être LA chose! Les discussions sur cette esquisse ne devaient durer que 90 minutes; ça s'était étiré sur deux jours. Ceux qui assistèrent à cette réunion, je crois, n'ont plus jamais douté du réalisme et de la faisabilité de cet instrument et le document produit pour le Groupe de travail franco-québécois eut pour effet de clore le débat sur ces questions. Il ne s'agissait plus dès lors de se demander si cet instrument était possible, mais de savoir combien de pays en voudraient. Ils sont 145, aujourd'hui, à y avoir adhéré.

Et Ivan Bernier a continué d'aller partout où on l'invitait, pour répondre aux questions des uns, répliquer aux objections des autres, et toujours, avec rigueur et méthode. Toujours, aussi, avec ce ton humble, serein et tranquille de celui pour qui rien n'est acquis et qui estime que chaque échange compte. Baudelaire, qu'Ivan Bernier affectionne, a écrit : « Il

ne suffit pas d'être savant, mais il faut surtout être aimable. » Voilà deux mots qui résument bien le personnage.

Ivan Bernier a été de tous les forums où l'on a discuté d'un instrument international sur la diversité des expressions culturelles parce que c'était le seul capable d'en expliquer les tenants et les aboutissants, à chaque étape. Pas étonnant qu'il ait été convié, avec d'autres experts, à participer à l'élaboration d'un avant-projet de convention à l'UNESCO. On connaît la suite.

Beaucoup ont contribué à divers titres à la *Convention*, mais personne n'a marqué l'ensemble de l'œuvre comme il l'a fait. Certains le présentent comme le « père' » de la *Convention*. Un euphémisme en ce qui me concerne.